

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 1 (1891)

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Imitations des monnaies au type esterlin frappées en Europe pendant le XIII^e et le XIV^e siècle, par J. Chautard. XXVI et 484 pages, avec 36 planches. Nancy, 1871 et 1872.

Il est peut-être bien tard pour venir rendre compte d'un livre dont le premier fascicule a paru il y a déjà vingt ans et qui a été terminé l'année suivante, cependant, ce qui m'engage à en parler si longtemps après qu'il a vu le jour, c'est que l'ouvrage de notre savant et laborieux collègue n'a pas seulement une valeur d'actualité, mais restera dans la science et sera toujours utile à consulter. J'ai éprouvé une satisfaction réelle à parcourir avec ce guide éprouvé une partie du vaste champ de la science que je ne connaissais qu'imparfaitement : j'ai appris dans ce voyage bien des choses que j'ignorais, et ne doute pas que d'autres numismates ne tirent de la lecture de ce volume à la fois plaisir et profit.

L'idée de poursuivre dans le temps et dans l'espace les transformations multiples et successives d'un même type monétaire est heureuse, et M. Chautard a droit aux plus grands éloges pour la peine qu'il s'est donnée et pour la perspicacité et l'érudition dont il a fait preuve dans ce travail : la grande vogue des esterlins à une certaine époque du moyen âge et l'adoption de ce type, dans une bonne partie de l'Europe, y sont fort bien expliquées par les qualités intrinsèques de cette monnaie et par les circonstances politiques, ainsi que par les nécessités commerciales de ces temps-là. Seulement la haute estime en laquelle je tiens l'œuvre et l'ouvrier m'engagent à mêler à ces éloges quelques

critiques, dans l'espérance qu'elles contribueront peut-être à faire disparaître, dans une nouvelle édition, les quelques imperfections que j'ai cru y remarquer.

D'abord, le mérite principal d'une compilation de ce genre, c'est d'être minutieusement exacte et aussi complète que possible. Or, il manque encore bien des pièces à la longue énumération qui nous est donnée : pour ne parler que de ce qui m'est le plus familier, je signalerai les monnaies au type edwardin d'Amédée VI, duc de Savoie, et de Louis II, baron de Vaud.

Ensuite, j'ai trouvé dans l'introduction, c'est-à-dire dans la partie la plus substantielle et la plus intéressante de ce travail, la seule qu'un amateur versé dans la numismatique générale, mais peu au courant de la question spéciale du type esterlin, puisse se permettre de critiquer à fond, quelques inexactitudes de détail, quelques affirmations exactes peut-être, mais ayant besoin d'être prouvées, et des lacunes regrettables.

Procérons par ordre. D'abord, à propos de l'étymologie du mot esterlin, l'auteur, en vrai Français, professe un dédain qui n'est plus de mise de nos jours pour les langues étrangères : il ne distingue pas suffisamment le château de *Stirling* (par un i à la première syllabe) de *starling* (par un a), qui signifie étourneau, et non bec d'étourneau comme il le dit, et de *sterling* (par un e) adjetif, ou substantif pris adjectivement, bien connu dérivé d'*easterling*, de l'Est. Ensuite, à propos de ce mot *sterling* qui sert à désigner aussi bien un titre et un poids qu'une monnaie, l'auteur a tort de comparer la livre *sterling* actuelle à la petite monnaie appelée en français du moyen âge esterlin, qui était une espèce particulière de denier; et de faire remarquer que la valeur de la livre *sterling* actuelle est bien supérieure à celle de la petite pièce qui forme le sujet de son ouvrage : l'épithète de *sterling* s'appliquait et s'applique encore à la livre, au sou et au denier de ce système monétaire et, bien loin que l'esterlin ait augmenté de valeur en devenant la livre *sterling*, c'est au contraire

le denier sterling actuel, soit penny, qui a été réduit à peu près au tiers de sa valeur primitive.

Le défaut capital de cette exposition préliminaire de ce qu'était l'esterlin en Angleterre avant d'être imité sur le continent, c'est que l'auteur se borne aux indications les plus vagues et les plus insuffisantes. Il aurait dû, ce me semble, commencer par nous expliquer, avec documents et preuves à l'appui, combien on taillait de ces pièces au marc ou à la livre et dire de quel marc ou de quelle livre il s'agissait ; de là on aurait déduit quel devait être leur poids normal, auquel on aurait comparé soit le poids effectif des deniers sterling d'Angleterre, soit celui de leurs imitations et contrefaçons faites sur le continent. Peut-être ces renseignements se trouvent-ils dans les ouvrages de Rugging ou de Smelling, cités au premier paragraphe de l'introduction, mais ces auteurs anglais du siècle dernier sont inaccessibles à la plupart des numismates, et rien n'empêchait d'en extraire ces données, si tant est qu'elles s'y trouvent. — Après quoi, il fallait nous parler du titre. — Au lieu de cela, l'auteur se borne au renseignement suivant : « D'après M. de Salmonet, dans la « préface de son *Histoire d'Angleterre*, le poids primitif de « l'esterling, sous le règne des Edouard I, II et III, était de « trente-deux grains de blé; il équivalait à quatre deniers « ou au tiers de notre gros tournois, tel que l'avait établi « saint Louis. » C'est bien peu précis, d'autant plus que, d'après la construction de cette phrase, il semble à première vue que c'est le poids de l'esterlin qui équivaut à quatre deniers. Il est vrai qu'un peu plus loin, page XIX, l'auteur nous indique en note le poids normal des esterlins, qui varie de 1 gramme 25 à 1,40, mais on n'aperçoit pas clairement s'il parle des esterlins luxembourgeois ou des esterlins en général, ou de ceux d'Angleterre. J'aime bien mieux dans sa concision le renseignement donné par le vieux petit manuel de Barthélémy, que l'esterlin à l'origine pesait $22 \frac{1}{2}$ grains. Mais de quel grain s'agit-il ? L'unité de poids d'après laquelle les ouvriers étrangers d'Henri II taillaient leurs monnaies

était évidemment différente de celle qui était employée avant eux en Angleterre. Obligé de me faire une opinion sur ce point-là, j'ai comparé le renseignement donné par Barthélemy avec celui que M. Chautard nous fournit lui-même, page 412, que *le marc de Troyes poisoit 14 sols 2 deniers esterlins de poix*, tandis que *le marc de la Rochelle, dit d'Angleterre*, pesait *13 sols 4 deniers esterlins de poix*. En comparant ces données avec les pesées que j'ai faites de deux deniers très bien conservés d'Henri II, il me semble que cette monnaie était à la taille de 320 à la livre dite de Charlemagne. Je serais bien charmé d'apprendre si cette supposition tient devant les documents.

La partie métrologique a donc été laissée dans l'ombre au profit de l'étude des types, comme c'est assez naturel d'après l'intitulé de l'ouvrage. Est-ce à dire que cette étude ait été faite d'une manière complète? Je ne le pense pas. Avant d'aborder la description générale et particulière des monnaies frappées à l'imitation des esterlins d'Angleterre, il aurait convenu, je pense, d'énumérer toutes les variétés de type qui ont été successivement en usage dans ce pays. J'aurais aimé trouver au commencement de cette partie la description détaillée des monnaies à la tête de profil des premiers rois normands, spécialement de celles d'Etienne de Blois, et voir figurer au haut de la première planche un denier de ce prince plutôt que des pièces frappées à l'imitation des siennes par les comtes de Barcelone et les rois d'Aragon, lesquelles auraient à leur tour été imitées par certains rois d'Ecosse. M. Chautard est-il bien sûr que le type esterlin a été emprunté par l'Ecosse à l'Espagne plutôt qu'à sa voisine l'Angleterre? De pareilles anomalies ne se prouvent pas et demandent à être prouvées.

Ensuite, arrivant au type adopté par Henri le Plantagenet, je trouve que l'auteur dénigre à tort les monnaies de ce roi en disant que les globules de la couronne sont « entassés l'un sur l'autre ». Sur deux exemplaires de ma collection, je trouve cinq globules bien rangés en ligne pour former la

couronne et, au-dessus de celui du milieu, trois autres objets du même genre correctement disposés en forme de croix : on distingue même les lignes ténues qui joignent les globules de la croix entre eux et à celui sur lequel cet ornement est planté.

Ensuite, après avoir fort bien décrit le type des esterlins des deux premiers Edouard, l'auteur ne mentionne pas la modification qui y fut apportée par un de leurs homonymes, probablement le troisième du nom, sous l'influence du gros tournois : les trèfles de la couronne sont remplacés par des fleurs-de-lis et il y a au revers deux légendes concentriques.

Enfin, je me serais attendu à ce qu'on nous aurait fait voir le type esterlin se dégradant de plus en plus dans le pays où il avait pris naissance, c'est-à-dire perdant peu à peu ce qu'il avait de caractéristique, en sorte que sous Henri VII il n'en reste plus qu'une longue croix traversante.

C'est, du reste, la marche que suit l'auteur dans la partie descriptive de l'ouvrage en ce qui concerne l'Europe continentale : il met sous nos yeux la série des modifications successives du type esterlin dans un même pays ; c'est fort instructif, parce que c'est basé sur la réalité des faits. Seulement, dans certains cas, il ne nous fait voir que le dernier terme de la série en omettant les intermédiaires, en sorte que la dérivation n'en est pas bien évidente. C'est à peu près comme si on nous présentait à côté l'un de l'autre une armure complète du moyen âge et un hausse-col, tel que beaucoup d'entre nous se souviennent d'en avoir vu porter à nos officiers, en nous disant que celui-ci est le diminutif de celle-là : il faut, pour l'admettre, un grand effort d'imagination joint à beaucoup de confiance en celui qui parle, si l'on a pas sous les yeux les intermédiaires, la cuirasse et le plastron.

Une dernière observation avant de terminer : quand l'auteur, très au courant de l'histoire monétaire de la France, nous raconte la grande faveur dont les esterlins y jouissaient, au point qu'ils étaient préférés au numéraire national, et les efforts toujours infructueux que faisait le roi pour en

empêcher la circulation, je suis étonné qu'il s'arrête, pour le règne de saint Louis, à la Toussaint de l'an 1262 en ajoutant ces mots : « Nous ignorons si cette ordonnance fut prise à la lettre. » Elle le fut si peu que trois ans après, voyant son ordonnance restée lettre morte, le roi jugea nécessaire de la renouveler en ces termes : *Et veut le Roy et commande que estellins ne querrent à nul pris en son Royaume dès la mi aoust en avant, fors à pois et à la valeur de l'argent..... Et veut et commande le Roy que l'on ne vendre, n'achete, ni ne fasse marchié en son Royaume des ores en avant à estellins, sur la peine, etc.*

Malgré toutes les critiques qui précèdent, les unes portant sur des détails, les autres plus importantes et d'une nature plus générale, je ne puis pas mieux résumer l'impression d'ensemble que m'a laissée l'ouvrage de M. le professeur Chautard qu'en faisant des vœux pour que notre collègue veuille bien en faire paraître prochainement une nouvelle édition, mise au point, et aussi pour qu'il tienne sa promesse (si cela n'a pas déjà eu lieu) de faire un travail semblable pour les gros tournois et les florins de Florence.

21 janvier 1891.

D^r L.



ROGER VALLENTIN. *Pointes de flèches en bronze du Musée Calvet*

Cette monographie contient la description de neuf échantillons de pointes de flèches en bronze, provenant du musée Calvet, à Avignon, description suivie d'un aperçu sur l'introduction du bronze dans le département de Vaucluse. La brochure de M. Vallentin présente un grand intérêt archéologique, en ce qu'elle pose en quelque sorte une question, celle de l'introduction de ces objets dans la région où ils ont été trouvés.

H. V.

ROGER VALLENTIN. *Sault avant l'histoire. Etude sur les pointes de flèches en bronze.*

Le Département de la Vaucluse, jusqu'à présent, n'a pas été l'objet d'investigations très complètes en ce qui concerne les pointes de flèches en bronze, du moins dans sa partie montagneuse. M. Vallentin nous présente un intéressant travail sur quelques spécimens de pointes de flèches en le complétant de notions archéologiques générales sur l'âge du bronze. L'auteur fait dériver la forme des pointes de bronze de celles de silex, dont l'emploi a subsisté fort longtemps malgré l'introduction du métal, peut-être à cause de la cherté de celui-ci.

H. V.

ROGER VALLENTIN. *Une station Magdalénienne à Mont-Brun.*

Etudiant les temps préhistoriques, M. Vallentin nous présente une étude descriptive de la station magdalénienne de Mont-Brun. Cette station, située au pied de hautes collines qui la protègent contre les vents, près de la limite des départements de la Drôme et de Vaucluse est située non loin de Sault, dans une région féconde en débris des anciens âges. Elle a donné divers instruments de silex, et même des objets d'os.

L'intérêt d'études du genre de celles de M. Vallentin est grand pour celui qui s'occupe de l'histoire de la civilisation et du développement de notre espèce. Il est infiniment regrettable que des restes humains ne se soient pas trouvés dans le voisinage de la station, indiquant à l'anthropologue à quelle race il pourrait rattacher les possesseurs primitifs des objets trouvés.

H. V.

ROGER VALLENTIN. *Quatre poids Avignonais inédits.*

L'ouvrage est plus étendu que le titre ne semble le comporter, car l'auteur traite avec une rare compétence le sujet

si complexe des poids et mesures au moyen âge, ramenant les échantillons à leurs différents types, enfin entrant dans le vif de la question, de sorte qu'il y a grand intérêt pour l'archéologue et profit en même temps à lire l'opuscule de M. Vallentin.

* * *

J. A. BLANCHET. *Les graveurs en Béarn.*

M. J.-A. Blanchet, comme il le dit lui-même à la fin de son travail, a fait une œuvre de compilation, œuvre utile cependant, car il peut se trouver des cas où la biographie, même succincte, d'un personnage peu connu est bien souvent d'un puissant secours pour le chercheur. M. Blanchet nous apporte le fruit d'un travail long, difficile et consciencieux ; il a apporté, en le faisant, une pierre à l'édifice des connaissances humaines et certes, à ce titre, il a droit à la reconnaissance de quiconque s'occupe d'histoire et de numismatique.

H. V.

J. A. BLANCHET. *Jean Warin, notes biographiques.*

Parmi les monnayeurs que la postérité remarque, Jean Warin est un de ceux dont la vie donne lieu à des controverses, des suppositions sans fin. Né à Sedan ou à Liège, compromis peut-être dans un procès de faux monnayage, calomnié vraisemblablement par Aug. Patin et Tallemant des Réaux, le grand artiste est l'objet de tant de confusions qu'il y a gros à parier que l'on rapporte à un seul Jean Warin ce qui concerne plusieurs homonymes. M. Blanchet expose la question, cite les documents et met le lecteur à même de juger. Il est regrettable qu'il ne nous dise pas complètement le fond de sa pensée et qu'il se borne à nous mettre devant les yeux les sources auxquelles il a puisé.

H. V.
